

Nombre de
Membres
En exercice : 23
Qui ont pris part au vote : 23
Pour : 23
Date de la convocation : 22 mai 2024

Séance du 28 mai 2024

Délibération 2024 – 05-28 - 07

L'an deux mil vingt-quatre le 28 Mai

À 19h15, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal en mairie sous la présidence de **Monsieur Alain GIVORD, Maire**

PRESENTS :

GIVORD Alain	CARJOT Jean-François	DESMARIS Elodie
BERTHOUD Françoise	DUCLOS Nathalie	RABUEL Claude
GIVORD Jean-Louis	LAURENT Michèle	GABILLET Guy
PERROUD Marie-Françoise	THIBERT Karine	TRONCY René
TRESSELT Nadine	MIGNOT Catherine	DUBOIS Françoise
GREGOIRE Cédric	LEQUEUX Sébastien	RAVOUX Christian
TROUILLOUX Caroline	NIZET Cécile	DESRAYAUD Alexandre

Secrétaire de séance : Karine THIBERT

Absent(e) excusé(e) : Ufuk YUKSEL, Serge DUMARAIS

Pouvoirs : Serge DUMARAIS donne pouvoir à Sébastien LEQUEUX, Ufuk YUKSEL donne pouvoir à Alain GIVORD

Objet : demande de subvention auprès du département pour le poste de responsable de la médiathèque.

Objet : demande de subvention auprès du département pour le poste de responsable de la médiathèque.

Madame Françoise BERTHOUD, Adjoint au Maire, expose au conseil municipal a validé le 14 mars la modification du tableau des emplois en passant le poste de Chargé de gestion de la médiathèque à 35 heures. Pour rappel, cette augmentation est valable à compter du 1 septembre 2024. Elle sera activée en fonction du besoin réel, dépendant lui-même des délais d'avancement de travaux de la future médiathèque.

Cependant, la délibération prise n'autorise pas le maire à solliciter et effectuer le dépôt des subventions liés à ce poste.

Il vous est donc demandé de valider la sollicitation des subventions et le dépôt des dossiers par le maire.

A ce jour,

Le Conseil Municipal, après délibération,

AUTORISE le Maire à solliciter des subventions et déposer les dossiers.

AUTORISE le Maire à signer tout document pour la bonne mise en œuvre de la décision.

*ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE ...
ET AFFICHAGE EN DATE DU*

31 MAI 2024

**Adopté à l'unanimité
Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Alain GIVORD**

